

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 14 janvier 2021

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un **le 14 janvier, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

06 janvier 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

14 janvier 2021

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN,

Pouvoirs :

Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Corinne GARCIA
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Karine MICHOT a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI

N°05.2021

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Claire GRANGER, Pascal HUGUET

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude DENIS, Régine VASSAUX

**Administration Générale –
Désignation des représentants
des collectivités et des
établissements publics au
Comité Technique –
Modification**

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

François FROMET a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment les articles 3 et 4 de ce décret.

L'article 3 énonce que le mandat des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

.../...

L'article 4 énonce, quant à lui, que pour les centres de gestion, les membres du comité technique représentant les collectivités territoriales et des établissements publics sont désignés par le président du centre parmi les élus issus des collectivités et établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration issus de ces collectivités et établissements, et parmi les agents de ces collectivités et établissements ou les agents du centre de gestion.

Le Président rappelle que les textes préconisent une parité femmes/hommes de 40%.

Compte tenu du contexte particulier, lors de la séance d'installation, par délibération n° 43.2020, du 04 décembre 2020, l'instance a été constituée comme présentée ci-après :

Titulaires (8)	Suppléants (8)
Alain GOUTX Maire de Pouillé	Solange VALLÉE Maire de Binas
Jacques BOUVIER Maire de Vievy-le-Rayé	Isabelle SOIRAT Maire de Marolles
Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois	Jean-Louis BERTHAULT Maire de Pontlevoy
Claire GRANGER Maire de Sasnières	Philippe COLART Maire de Les Roches-l'Evêque
Joël DEBUIGNE Maire de Huisseau-sur-Cosson	Michèle AUGÉ Maire de Herbault
Christophe THORIN Maire de Mennetou-sur-Cher	Marie-Astrid FROMET Maire-Adjointe de Mur-de-Sologne
Annick BARRÉ Maire-Adjointe de Cellettes	Albert PIGOREAU Maire de Villiers-sur-Loir
Nicole JEANTHEAU Maire d'Areines	Jean-Claude CHADENAS Maire-Adjoint de Cheverny

Aussi, au regard de cette constitution, il apparaît nécessaire de procéder à certains ajustements.

A cet effet, le Président propose de modifier la composition du comité technique comme suit :

Titulaires (8)	Suppléants (8)
Alain GOUTX Maire de Pouillé	Solange VALLÉE Maire de Binas
Jean Marc MORETTI Maire de Villerbon	Isabelle SOIRAT Maire de Marolles
Nicole ROGER Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois	Jacques BOUVIER Maire de Vievy-le-Rayé
Claire GRANGER Maire de Sasnières	Philippe COLART Maire de Les Roches-l'Evêque
Joël DEBUIGNE Maire de Huisseau-sur-Cosson	Michèle AUGÉ Maire de Herbault
Christophe THORIN Maire de Mennetou-sur-Cher	Marie-Astrid FROMET Maire-Adjointe de Mur-de-Sologne
Annick BARRÉ Maire-Adjointe de Cellettes	Albert PIGOREAU Maire de Villiers-sur-Loir
Nicole JEANTHEAU Maire d'Areines	Jean-Claude CHADENAS Maire-Adjoint de Cheverny

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics, la nouvelle composition du comité technique (CT), comme présentée ci-dessus,
- de dire que cette nouvelle composition prendra effet à compter du caractère exécutoire de cette délibération,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 22 janvier 2021
Exécutoire le : 22 janvier 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere, President of the Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher, with official stamp.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 14 janvier 2021

Le Président,

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere, President of the Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher, with official stamp.